

NOTES D'ENTOMOLOGIE COMORIENNE. I

par

Renaud Paulian

(Rec.: 8-6-1955)

Les recherches organisées aux Comores par l'I. R. S. M. ont sensiblement modifié et complété notre connaissance de la faune entomologique de l'archipel. Situé entre Madagascar et la côte orientale d'Afrique, l'archipel des Comores doit à sa position le caractère composite d'une faune, enrichie en outre d'apports orientaux non reconnus dans la Grande Ile.

La préparation, avec la collaboration de nombreux spécialistes, d'un Catalogue des Insectes des Comores, élément indispensable à l'appréciation de cette faune, nous a amené à formuler quelques observations sur diverses espèces. Nous rassemblons ici une première série de brèves notes sur certaines d'entre elles.

* * *

UN PHASMIDE DES COMORES

En 1958, L. CHOPARD, signalant la présence d'une larve de Phasmide récoltée aux Comores par J. MILLOT, indique qu'il s'agit là du premier Phasmide signalé de l'archipel. Les récoltes de P. GRIVEAUD lors de l'expédition organisée par la B. O. U. et par l'I. R. S. M. ont fourni une autre espèce appartenant à cet ordre. Bien que récoltée dans l'estomac d'un oiseau, *Leptosomus discolor*, il semble que sa provenance soit géographiquement certaine. En effet, la dissection de ce *Leptosomus* a fourni deux exemplaires ♀ de l'espèce, tous deux en bon état et venant manifestement tout juste d'être avalés. Un transport à distance paraît donc être exclu.

Bien que les pattes antérieures de ce Phasmide soient bien plus courtes et plus grêles que celles figurées par BRUNNER et REDTENBACHER pour le genre *Achrioptera* Coq., et que les épines corporelles soient très réduites, c'est à ce genre que nous rattachons la nouvelle espèce comorienne que nous sommes heureux de dédier à son découvreur, en témoignage d'amitié.

ACHRIOPTERA GRIVEAUDI N. SP.

(Fig. 1)

Type: 1 ♀ Comores: Mohéli, Bandamalé, 420 m, Septembre, déposé par l'I. R. S. M. au Muséum de Paris; paratype 1 ♀ de même provenance, collections de l'I. R. S. M.

Long. corps: 195 mm; prothorax 9 mm; mésothorax 32 mm; aile 45 mm; élytre 15 mm; antenne 35 mm; fémur I 30 mm; fémur III 35 mm.

Corps brunâtre à dessins noirâtres peu marqués; ailes noirâtres à dessins blanchâtres.

Tête allongée à face dorsale sensiblement plane, une fine carène longitudinale latérale porte une petite épine médiane, vertex avec deux faibles

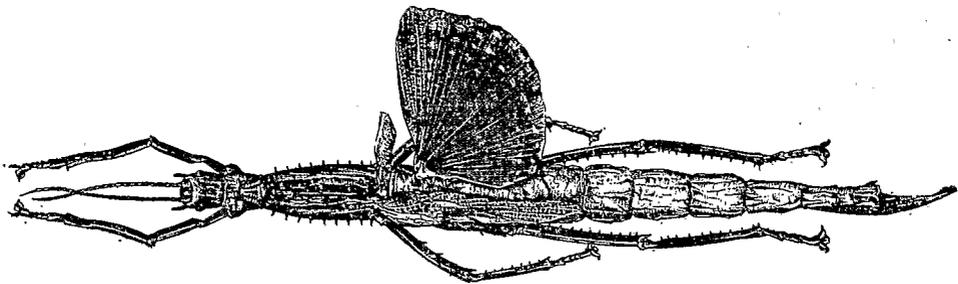


Fig. 1 — *Achrioptera griveaudi* n. sp. ♀

carènes légèrement convergentes vers l'avant, portant chacune deux petites épines; une ligne longitudinale sous-temporale à petits granules. Antennes plus longues que les fémurs I, mais assez courtes cependant.

Pronotum inerme, avec cinq sillons longitudinaux. Mésonotum un peu renflé sur les côtés, nettement rétréci en avant, portant une vingtaine d'épines assez petites et irrégulièrement disposées, dissymétriques; pleures avec une rangée de six petites épines; sternite avec une dizaine de petites épines disposées par paires peu régulières. Métasternum avec dix épines disposées par paires, les deux épines postérieures plus écartées que les autres.

Pattes I à hanches inermes; fémurs I fortement échancrés à la base; arête dorsale à forte carène portant cinq épines peu marquées; arête ventrale à six épines fines, arête interne très saillante mais lisse; tibias I pratiquement inermes, les arêtes longitudinales vives, la dorsale très légèrement crénelée.

Pattes II à hanches portant quelques petites épines; fémur II à arête dorsale portant six très grandes dents, l'apex de l'arête dorsale dédoublé et portant une dent externe; arête sternale à sept dents, arête

interne à trois dents; tibias II à arête dorsale forte et ondulée, arête ventrale à six petites dents, arête externe à huit petites dents.

Pattes III à hanches épineuses; fémurs à arête dorsale avec quelques très petites dents; les deux arêtes ventrales avec chacune une dizaine de petites dents; tibias III à arête dorsale vive mais inerte, lobée juste avant l'apex, les deux arêtes ventrales avec chacune une dizaine de petites dents.

Tarses des trois paires de pattes à section triquètre.

Abdomen à tergites portant des stries et des carinules obtuses longitudinales; apex de l'abdomen en longue gouttière en forme de gouge.

LES *POLYSPILOTA* (MANTODEA)

On a signalé (cf. PAULIAN, 1957) deux espèces de *Polyspilota* de l'archipel:

P. aeruginosa GOEZE, de la Grande Comore (Moroni), Mohéli et Mayotte.

P. comorana GIGLIO TOS (= *P. fallax* GIGLIO TOS) de la Grande Comore et d'Anjouan (Nioumakele).

La distinction essentielle entre les deux espèces tient à l'absence, chez la seconde, de la tache noire à la face interne des fémurs antérieurs.

Le matériel devant nous confirme la présence de *P. comorana* à la Grande Comore (Nioumbadjou) et à Anjouan (M'Remani), mais pose le problème des *Polyspilota* de Mohéli. Parmi les six ♂♂ disponibles de cette provenance, trois montrent en effet une tache noire sur la face interne des fémurs antérieurs, mais cette tache, localisée en arrière du sillon de la griffe, est très réduite et ne couvre pas, comme c'est le cas chez les trois autres exemplaires et chez les exemplaires de Mayotte, ceux de Madagascar et de la Grande Comore, la presque totalité de la surface, proximale au sillon de la griffe. Elle annonce en somme la disparition de la tache de *P. comorana*. Or ces exemplaires ont une coloration des ailes normale de *P. aeruginosa*, sans l'effacement des taches costales sombres caractéristiques de *P. comorana*.

Nous savons que les genitalia des deux espèces sont indiscernables.

Nous assistons donc à la formation, par perte de taches de mélanine sur les hanches et effacement des taches sombres des ailes, d'une forme endémique, déjà isolée à la Grande Comore et à Anjouan, encore en devenir à Mohéli. A la Grande Comore, au moins, la forme endémique n'a

pas éliminé la forme à vaste distribution dont elle dérive, ou du moins coexiste avec elle.

Mais il est intéressant de souligner que cette variation comorienne, bien que commune à plusieurs îles de l'archipel, ne se trouve pas nécessairement dans les autres îles isolées de la dition. C'est ainsi que les exemplaires que nous avons récoltés à Rodriguez appartiennent à la forme *aeruginosa* typique; la forme endémique d'Aldabza (*voeltzkowiana* SAUSS.) présente également une grande tache interne sur les fémurs.

OBSERVATIONS SUR *MYLOTHRIS NGAZIYA* OB. (LEP. PIERIDAE)

Le *Mylothris ngaziya* OB. constitue un remarquable mégaendémique comorien et n'était à ce jour connu, sous sa forme typique et sous ses deux aberrations *humbloti* OB. (mélanique) et *albunea* TALB. (albinos), que de la Grande Comore. BERNARDI (1954) insiste sur son isolement complet, en particulier à cause du *signum* en coupelle circulaire de l'armure génitale ♀.

Les récoltes faites aux Comores, depuis 1949, par R. PAULIAN, puis par J. MILLOT, enfin et surtout, tout récemment, par P. GRIVEAUD, nous ont permis de rassembler un important matériel de cette espèce et d'apporter à sa connaissance quelques faits nouveaux.

MYLOTHRIS NGAZIYA HUMBLITI OBERTHÜR

Le *M. humbloti* a été décrit par OBERTHÜR sur un exemplaire unique supposé provenir de la Grande Comore. Cette forme mélanique n'a jamais été retrouvée dans la localité typique. GRIVEAUD en a rapporté une série de 20 individus (16 ♂♂ et 4 ♀♀) d'Anjouan: M'Remani, 800 m (Oct. 1958). Il semblerait donc raisonnable de considérer que *M. n. humbloti* constitue la sous-espèce vicariante de *M. ngaziya*, propre à Anjouan. Sa présence à la Grande Comore reste très douteuse, cependant aucun des individus d'Anjouan examinés n'est absolument conforme à la description d'OBERTHÜR ou à la figure du LEITZ.

D'après cette figure, le type et unique exemplaire connu est un ♂. Or les ♂♂ d'Anjouan montrent, à des degrés divers du reste, les taches marginales des deux paires d'ailes caractéristiques du ♂ de la forme *ngaziya*. D'autre part la ♀ diffère du ♂ par la coloration générale des ailes bien plus claire, tirant vers le jaunâtre, et par les taches marginales

beaucoup plus fortes et mieux marquées. Ces caractères confirment en somme la parenté de *M. humbloti* et de *M. ngaziya*.

Mais l'examen des genitalia de nos exemplaires d'Anjouan nous a permis de trouver des différences très nettes d'avec les exemplaires typiques de *ngaziya* de la Grande Comore.

Chez les ♀♀, le *signum* n'est pas «circulaire à bords entièrement épineux» et les lobes vaginaux antérieurs ne sont pas «étroits». Le *signum* se

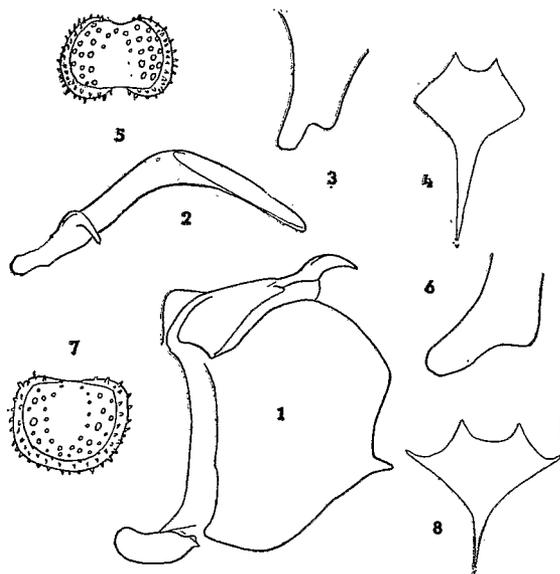


Fig. 2 — Génitalias de *Mylothris*

1, *M. humbloti* OB., profil; 2, *id.*, pénis; 3, *id.*, harpe; 4, *id.*, futura inférieure; 5, *id.*, *signum*; 6, *M. ngaziya* OB., harpe; 7, *id.*, *signum*; 8, *id.*, futura inférieure

présente comme formé par la coalescence de deux coupelles encore individualisées (fig. 2) et les lobes vaginaux antérieurs sont larges et assez analogues à ceux des autres *Mylothris* malgaches.

Chez les ♂♂ le pénis est bien plus long, grêle et arqué, aminci vers l'apex, que dans la forme type selon la figure de BERNARDI, mais identique en fait; valve, harpe, futura inférieure diffèrent également légèrement de ceux de la forme type.

En réalité la dissection d'exemplaires typiques de *M. ngaziya* montre un *signum* très légèrement rectangulaire, manifestement formé par la soudure de deux coupelles, mais sans les échancrures qui établissent de façon formelle cette dualité primitive chez *M. humbloti*. Par ce caractère,

l'isolement de *ngaziya* est relativement atténué et cette espèce ne forme que l'aboutissement d'une évolution amorcée chez *humbloti*.

Les différences signalées, et le fait que le *signum* de *humbloti* se rapproche du *signum* des *Mylothris* malgaches, nous amènent à séparer spécifiquement *Mylothris humbloti* de *M. ngaziya* et à considérer que le genre est représenté aux Comores par:

Mylothris humbloti OB., endémique d'Anjouan, appartenant par ses genitalia au même groupe que les espèces malgaches, mais totalement distinct de celles-ci par son système de coloration grise. L'espèce doit être très localisée à Anjouan pour n'avoir pas été retrouvée entre la découverte du spécimen d'OBERTHÜR et les captures de 1959 par GRIVEAUD, et cela malgré les chasses de ces dernières années. On peut donc considérer *M. humbloti* comme un mégaendémique d'Anjouan.

M. ngaziya OB., endémique de la Grande Comore, isolé par son armature génitale ♀. Mégaendémique de la Grande Comore, cette espèce présente les variations jaune-blanc classiques des Pierides. Nous avons devant nous des exemplaires nettement plus petits que ceux signalés jusqu'ici; le plus petit spécimen, un ♂, n'a que 41 mm d'envergure (contre 60 mm selon les auteurs).

L'espèce s'observe uniquement en forêt mais il est remarquable qu'elle se rencontre aussi bien dans la forêt très humide du Karthala (environs de Nioumbadjou, 500 m (R. PAULIAN, P. GRIVEAUD), que sur la Grille, en forêt sèche (vers 800 m, P. GRIVEAUD). Avant la destruction de la forêt de basse altitude l'espèce devait peupler l'ensemble de la Grande Comore. Elle n'a pas été trouvée par GRIVEAUD à la limite supérieure de la forêt du Karthala.

UN LONCHOTUS COMORIEN (COL. SCARABAEIDAE DYNASTINAE)

Le genre *Lonchotus* ne comprenait à ce jour qu'une série d'espèces endémiques de Madagascar et une espèce endémique — du reste très isolée — d'Astove.

Un exemplaire ♀ a été rapporté de Mohéli par P. GRIVEAUD et constitue indiscutablement une espèce nouvelle. Bien que les ♀ ♀ de

Lonchotus ne montrent que des caractères spécifiques ténus, celle-ci, comparée au très riche matériel d'espèces déjà décrites ou inédites devant nous, s'isole par la combinaison d'une série de caractères qui justifient la création d'une nouvelle entité taxonomique.

LONCHOTUS MOHELICUS N. SP.

Long. 27 mm; plus grande largeur 18 mm. Corps bien convexe, noir très luisant à pubescence brun-noire en dessous. Tête en ogive, un relief en accent circonflexe ouvert vers l'avant sur la limite du front et du clypéus; clypéus à très dense et fine ponctuation rugueuse; mandibules dentées en dehors.

Thorax à plus grande largeur située un peu avant le milieu; côtés en courbe régulière et faible; angles postérieurs obtus mais nets; rebord continu; disque avec une légère impression médiane postérieure; ponctuation assez grande et serrée sur les côtés, un peu effacée sur le calus latéral, devenant moyenne mais peu profonde et peu serrée sur le disque. Écusson en triangle curviligne transverse, imponctué.

Élytres à strie suturale entière; le tiers basal avec la trace des autres stries et d'une vague ponctuation, grande mais peu profonde et mal définie; le reste de la surface lisse.

Propygidium à très denses et fines stries stridulatoires.

Pygidium à très fins points épars sauf les angles latéraux à très denses et très fines ponctuations rugueuses.

Métasternum nettement déprimé au milieu, lisse.

Abdomen (sauf le dernier sternite) avec une fine ponctuation très éparse et irrégulière et, sur chaque sternite, une rangée de pores sétigères; la fine ponctuation du dernier sternite un peu plus serrée et plus marquée.

Face sternale des tibias postérieurs à forte ponctuation serrée, mais à peine en rides longitudinales, entre la tronçature apicale et la carène oblique distale; à points forts mais assez peu serrés proximale à cette carène.

Holotype: Mohéli, Bandamalé, 420 m, IX-1958, P. GRIVEAUD, déposé par l'I. R. S. M. au Muséum de Paris.

Dans la clef d'ARROW, l'espèce se situe à proximité de *L. politus* ARR. par la sculpture élytrale, mais en diffère par la strie suturale entière et par la ponctuation thoracique plus dense et plus forte, ne laissant pas le disque pratiquement lisse.

LES MANTISPIDES COMORIENS (NÉOROPTÈRES)

Aucun Mantispide n'était signalé jusqu'ici des Comores. Nous en avons deux espèces devant nous, toutes les deux malgaches: *Mantispilla striatella* NAVAS et *pulla* NAVAS. L'examen de ces espèces, et du matériel malgache correspondant, nous amène à élargir sensiblement la description de la première de ces espèces.

Elle est en effet indiquée comme à thorax jaune pourvu en avant d'une tache médiane triangulaire suivie d'une ligne longitudinale médio-

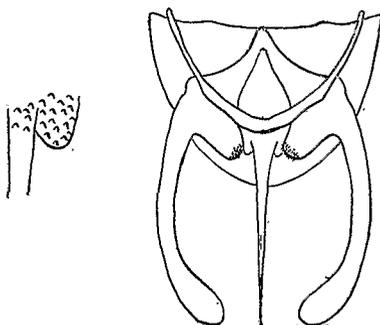


Fig. 3 — Génitalias de *Mantispilla striatella* ♂ et détail de la base du pénis (Mayotte)

dorsale sombres. Elle s'oppose par ce caractère à *M. pulla*, dont le thorax est concolore.

En fait les exemplaires de *M. striatella* devant nous montrent une très grande variabilité de ce caractère de coloration. A partir de la coloration type, qui répond à la forme la plus commune, et la plus claire, le thorax se rembrunit progressivement et l'on rencontre des individus à thorax foncé pourvu de chaque côté d'une tache latérale longitudinale, un peu oblique, claire, accompagnée de deux taches claires, arrondies, un peu en retrait du bord antérieur sur le disque. Chez les individus les plus foncés, la tache latérale disparaît et il ne subsiste que les deux taches antérieures. Dans tous les cas les fémurs antérieurs et la tête montrent des dessins clairs et foncés et non pas la coloration uniforme de *M. pulla*. Les genitalia ♂ sont identiques chez les exemplaires malgaches et comoriens et dans les diverses phases de couleur.

M. striatella NAVAS nous est connue de Mayotte, Convalescence, 380 m; Anjouan, Ajaho, 50 m; Grande Comore, Nioumbadjou, 505 m.

M. pulla NAVAS n'est connue que de la Grande Comore, Nioumbadjou, 505 m.

RENAUD PAULIAN

Notes d'entomologie comorienne. I

—
Separata de

Revista de Entomologia de Moçambique

3 (2) : 271-278, 1960

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 28357, ex 1

Cote : B